

**Avis adopté**

Séance plénière du 26 mars 2024

*Soutenir l'autonomie : les besoins et leurs financements*

**Déclaration du groupe CGT-FO**

En premier lieu le groupe FO tient à remercier les citoyens qui ont participé aux travaux de la commission dans la perspective de ce rapport.

FO soutient tout particulièrement la partie I de l'avis et les objectifs affichés à savoir garantir le libre choix, améliorer la qualité de l'accompagnement et mieux soutenir les aidants.

S'agissant du financement, FO note avec intérêt la pluralité de pistes à l'étude dans ce projet d'avis et l'objectif de la préconisation 8 qui indique que le CESE se positionne en faveur d'un système dans lequel : « chacun participe selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ».

Nous saluons également la référence au « coût de la non-prise en charge », trop souvent passé sous silence.

Pour FO, la méthode utilisée de l'examen de différentes pistes de financement et à partir de là, la construction de scénarii a permis d'examiner « le champ des possibles », avec ses forces et ses faiblesses.

Dès lors chacun pourra se positionner le moment venu, selon les choix qui seront avancés par les gouvernants.

C'est la raison laquelle le groupe FO prend cet avis comme un ensemble global de qualité pour lequel nous votons « pour » sans que notre vote n'avalise les pistes et scénarii énoncés dans l'avis.

Ainsi à titre d'illustration nous sommes satisfaits que la perspective d'une nouvelle journée de solidarité n'ait pas été retenue par la commission comme une piste à suivre.

Dans le même sens, la piste d'une nouvelle cotisation affectée à la perte d'autonomie obligatoire pour les salariés, non-salariés et retraités a, selon nous, le mérite de garantir une ressource propre à la branche.

En revanche pour ce qui est de la piste d'alignement du taux le plus élevé de CSG des retraités sur celui des actifs avec en compensation la suppression des cotisations maladie, nous n'y sommes pas favorables.

En effet de manière générale notre Organisation est favorable au financement de la Sécurité sociale via la cotisation (« salaire différé ») et nous dénonçons le financement croissant de la Sécurité sociale par l'impôt.

Merci pour votre écoute.